

L'élevage en Martinique



30

REPERES :
L'élevage en
Martinique

32

La Chambre
d'agriculture au
service de l'élevage

38

Le fourrage, première
source alimentaire
des ruminants

40

Qualités
gustatives
de nos viandes

45

PORTRAITS

72

Evènements

74

En savoir plus

74

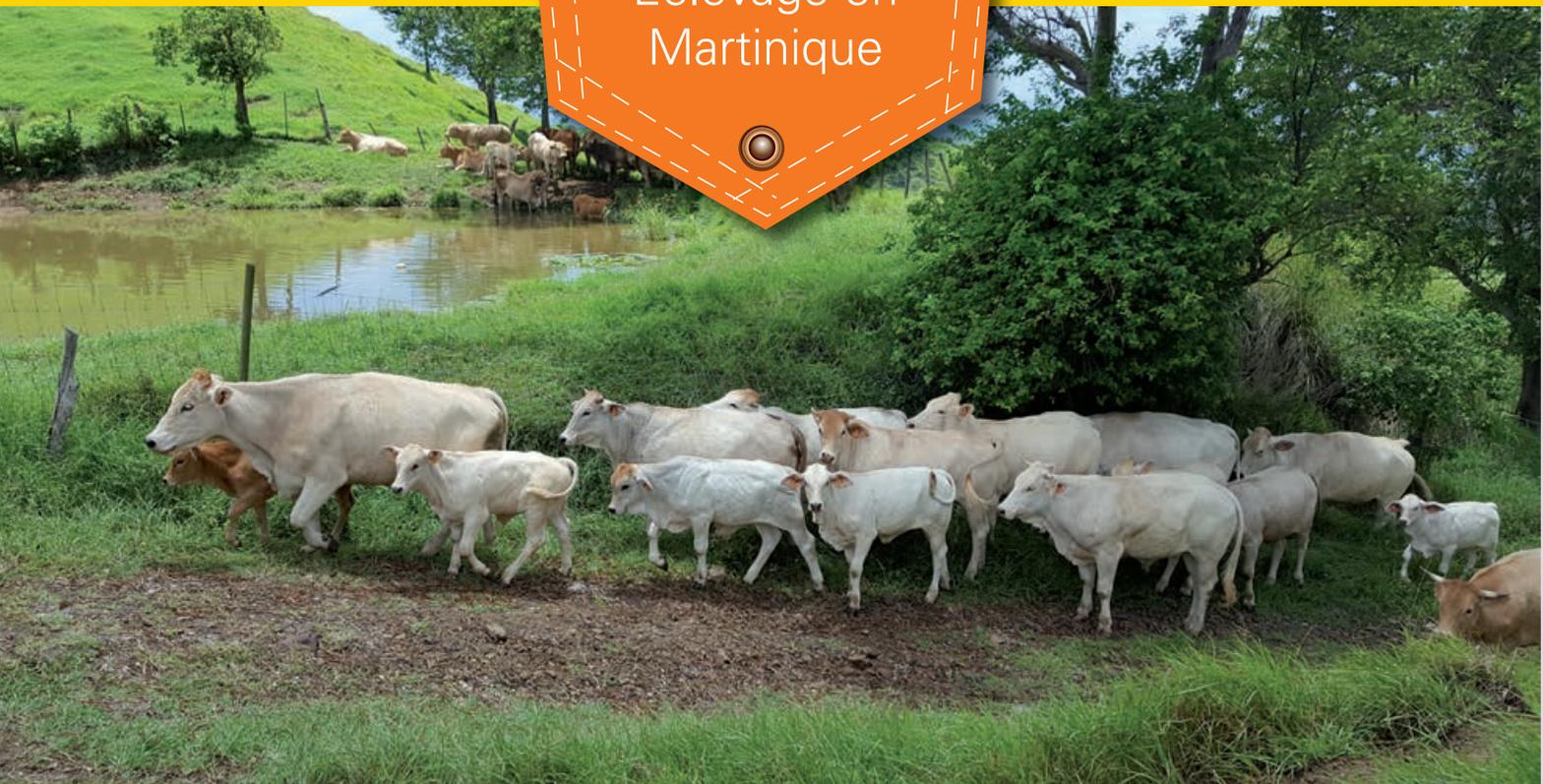
Organismes
intervenant en
productions animales

Contributions :

Claudine VERTUEUX DEGRAS - Gilles MOUTOUSSAMY - Frédéric MARIE
Valérie GAUTHIER - Gérard VROUST - Valérie ZELELA - Roselyne JOACHIM
Liliane ARNOLIN - Miquelle HILAIRE

Repères

L'élevage en Martinique



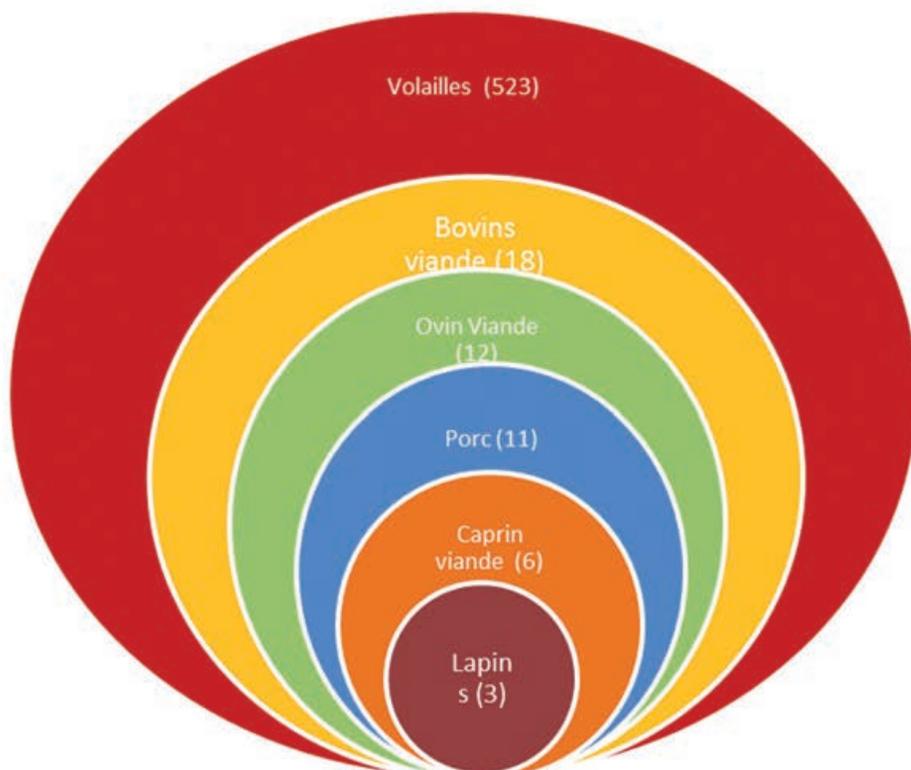
UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE

Dans l'élevage en Martinique, toutes les espèces domestiques sont représentées et réparties sur l'ensemble du territoire, principalement dans de petites unités de productions (moins de 5 ha – AGRESTE 2014).

On compte plus de 10 000 détenteurs (ou éleveurs) avec une production en polyculture-élevage ou en poly-élevage ; un système qui a fait ses preuves sur notre marché insulaire.

De manière générale, les producteurs sont accompagnés dans la conduite de leurs exploitations, par les agents de la Chambre d'Agriculture, le GDSM¹ et les coopératives.

Proportion des effectifs par espèces produites en Martinique :



Source : Agreste 2014 - Statistiques agricoles annuelles – effectifs en milliers de têtes

¹ Groupement de Défense Sanitaire de la Martinique

LES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

Dans la pratique, on distingue **deux grands circuits de distribution** de la viande vers le consommateur Martiniquais :

1/ Le circuit dit « non organisé » ou « traditionnel » :

Détenteur (ou éleveur) > boucher ou vente directe.

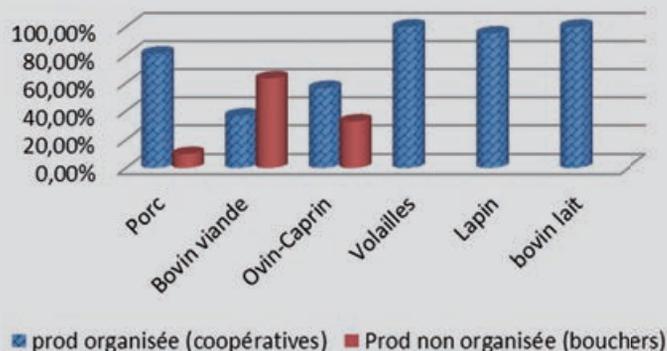
Dans ce circuit qui regroupe la majorité des éleveurs, principalement naisseurs, les surfaces dédiées sont très petites. Ce circuit représente le plus faible volume de production et les petits détenteurs ont du mal à faire face aux obligations administratives et sanitaires. On observe ainsi leur diminution et, de fait, une diminution des effectifs par espèce. (voir AGRESTE 2014)

2/ Le circuit dit « organisé » ou « professionnel » :

Éleveur (ou détenteur) > coopérative > boucher ou GMS. Ce circuit compte près de 350 détenteurs, soit moins de 5% de l'ensemble des éleveurs connus, et paradoxalement, il a la part la plus importante de la

production. Plus précisément, si l'on prend l'exemple de la production de ruminants, les détenteurs organisés en coopératives représentent à peine 2 % des détenteurs inscrits dans la base de données de l'identification. (sources EdE 972 - AMIV 2015)

Production : Parts des circuits organisés et non organisés



LA PRODUCTION « ORGANISÉE »

Sur ce groupe l'encadrement est assuré par les groupements de producteurs ci-après :

- **4 coopératives** : La SCACOM pour les ovins et caprins, la CODEM pour les bovins, la COOPMAR une partie de la production porcine et MADIVIAL multi-espèces (volailles, lapins, bovins lait et porcins).
- **2 organismes de sélections** : l'USOM² pour la sélection du mouton Martinik et l'UEBB³ pour la sélection du bovin brahman. Ces organismes soutiennent deux programmes de sélection (mouton Martinik et bovin viande)
- **2 associations** : l'AMCB⁴ pour la production et la sélection du caprin et l'AMPMM⁵ pour le développement du Mouton Marqué.

Les éleveurs en coopératives sont sur des surfaces un peu plus grandes avec des modes de productions variés.

En effet, en production porcine, mais également en production de ruminants les éleveurs peuvent se répartir sur 3 groupes, en fonction de la taille de leur

exploitation, de leur savoir-faire mais également des besoins de leurs coopératives. On retrouvera ainsi des éleveurs naisseurs spécialisés dans la production de jeunes, des éleveurs naisseurs- engraisseurs qui font naître les petits et les élèvent jusqu'à un âge de vente (futurs reproducteurs ou boucherie) et les engraisseurs spécialisés qui recueillent et élèvent de jeunes sevrés jusqu'à l'âge adulte (reproduction ou boucherie).

UNE PRODUCTION HÉTÉROCLITE

L'élevage peut également être qualifié « d'hétéroclite », à l'exemple de la production de ruminants. On voit ainsi, en production bovine, des animaux de races très rustiques telle le bovin brahman ou notre « vache créole » côtoyer des animaux aussi surprenants que le Blanc Bleu Belge avec sa masse musculaire souvent qualifiée de « disproportionnée ».

Quelle que soit l'espèce et le mode de production, l'accès est mis sur la qualité de la viande offerte aux consommateurs.

Claudine VERTUEUX DEGRAS

² Union pour la Sélection de l'Ovin Martinik / ³ Union des éleveurs de bovins Brahman /

⁴ Association Martiniquaise de la Chèvre BOËR / ⁵ Association Martiniquaise de Promotion du Mouton Marqué

La Chambre
d'agriculture de la
Martinique
*au service de
l'élevage*



Le Conseil spécialisé

Pour une intervention ciblée auprès des éleveurs

Les réseaux de fermes de références

Pour l'accompagnement des techniciens, au bénéfice des éleveurs

La formation

Pour la professionnalisation des éleveurs

Le contrôle de performances

Pour une amélioration des produits d'élevage et du revenu des éleveurs

L'identification des cheptels

Pour une garantie de la traçabilité des animaux

Gilles MOUTOUSSAMY •

Gérard VROUST •

Valérie ZELELA •

Claudine VERTUEUX-DEGRAS •

Ingrid KECLARD •

Michel LAUZZA •

Le Conseil spécialisé en productions animales

RÔLE DE LA CHAMBRE AGRICULTURE

Toutes les productions animales traditionnelles de la Martinique sont accompagnées par la Chambre d'Agriculture (Bovins, ovins-caprins, volailles, porcins...).

Le conseiller spécialisé en productions animales de la Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs pour une bonne gestion de leur exploitation. À la fois personne de terrain ou de bureau, il assure l'appui technique et le conseil aux éleveurs. Il intervient sur l'amélioration des productions, le développement des ateliers, les conditions de travail... dans une approche technico-économique.

Il utilise pour cela les références scientifiques et techniques des fermes expérimentales et des instituts de recherche. Il contribue au perfectionnement des techniques et des connaissances des éleveurs qui ont le souci permanent d'améliorer leurs performances dans l'exploitation.

Favoriser l'autonomie des agriculteurs, c'est le défi relevé par le conseiller spécialisé de la Chambre d'agriculture. Il s'emploie à amener les exploitants vers une pratique respectueuse de l'environnement, maîtrisant les risques sanitaires et veillant au bien-être des animaux.

Le Réseau de références en productions animales

UN DISPOSITIF NATIONAL

Depuis 2007, la Chambre d'Agriculture de la Martinique est le Maître d'œuvre local du projet Réseaux de Références Filières de Diversification Animale, conduit dans chaque DOM par l'Institut de l'Élevage en tant que Maître d'œuvre national de ce même projet.

LES OBJECTIFS DU PROJET

La mise en place de réseaux d'élevage dans les DOM vise à :

- apporter un appui technique aux éleveurs à travers un suivi personnalisé, des dynamiques de groupe et du transfert de savoir-faire,
- mettre en place des référentiels technico-économiques,
- aider à une meilleure mobilisation des ressources et des prêts bancaires,
- apprécier les surcoûts liés à l'élevage dans les DOM,
- acquérir une meilleure connaissance de l'évolution des différentes filières animales, des contraintes qu'elles rencontrent et à proposer des actions à mener pour y remédier,
- identifier les élevages porteurs d'avenir (stratégie de développement),
- développer des compétences et de l'expertise technique des techniciens du réseau.

L'ORGANISATION DU DISPOSITIF ET L'INTERVENTION DE LA CHAMBRE AGRICULTURE

C'est un dispositif partenarial entre les éleveurs volontaires, la Chambre d'Agriculture, les Instituts techniques et les organisations de producteurs.

- Le réseau repose sur le suivi des exploitations et la collecte de données technico-économiques.
- Le suivi des exploitations est réalisé par des techniciens à raison de 4 à 6 visites/an.
- La valorisation des données collectées est réalisée par une équipe technique «*équipe réseau*».
- La restitution annuelle des résultats aux éleveurs est individuelle et collective (*Les données individuelles restent confidentielles*).

Grâce à un suivi régulier des exploitations, les réseaux ont déjà permis d'identifier les points à améliorer et des dispositions ont été prises avec les partenaires pour accompagner les producteurs dans ces domaines.

Des publications faisant état régulièrement des résultats obtenus dans le cadre du suivi en réseau sont disponibles.

La Formation

RÔLE DE LA CHAMBRE AGRICULTURE

Conçues par des spécialistes de la formation, ingénieurs et conseillers spécialisés, les formations de la Chambre d'Agriculture ciblent le projet personnel des participants et répondent aux besoins des territoires et des filières.

Ces formations s'adressent d'une part aux exploitants agricoles (conjointes collaborateurs, aides familiaux) voulant acquérir un complément de formation, une remise à niveau ou un perfectionnement de leurs connaissances

agricoles ; et d'autre part aux personnes désirant s'installer et possédant la capacité agricole, un terrain agricole et un projet d'installation.

LES FORMATIONS PROPOSÉES

Sur les techniques d'élevage, plusieurs formations ont déjà été ou seront dispensées : Eleveur infirmier petits ruminants – Eleveur infirmier en gros ruminants – Elevage de porcs en plein air – Valorisation du fourrage pour les bovins – Réussir l'identification de mon cheptel ...

Le Contrôle de performances

UN ACTE RÉGLEMENTÉ PAR LA LOI.

Le service public d'enregistrement et de contrôle des performances des ruminants est constitué d'un ensemble d'opérations visant à mesurer les performances de production des animaux qui y sont soumis.

Un document, définit, pour la filière de production concernée :

- les objectifs et les caractéristiques du contrôle de performances mis en œuvre dans le cadre du service public d'enregistrement et de contrôle des performances des ruminants ;
- les protocoles de contrôle officiel applicables ;
- les informations à collecter, et les principales valorisations qui sont restituées ;
- les modalités de traitement des cas particuliers, tels que données manquantes ;

- les modalités permettant d'assurer la validité des résultats obtenus.

LES OBJECTIFS

Les principaux objectifs sont :

- de contribuer à une amélioration du revenu des éleveurs adhérents en leur apportant les moyens de mieux valoriser leurs animaux d'élevage à l'aide de documents officiels et en leur permettant de perfectionner la conduite de leur troupeau par l'utilisation de ratios techniques ;
- de fournir à tous les éleveurs et à la collectivité, à travers les systèmes de traitement de l'information agréés, les bases d'une comparaison objective des reproducteurs permettant l'évaluation génétique officielle.

RÔLE DE LA CHAMBRE AGRICULTURE

A la Martinique, il existe 2 programmes génétiques menés par les OS (Organismes de Sélection), sous le contrôle de la Chambre d'Agriculture :

- 1 en ovin USOM Unité de Sélection Ovin Matnik
- 1 en bovin UEBB Union des Eleveurs Bovin Brahman

Il s'agit pour la Chambre d'Agriculture :

- d'assurer la mise en œuvre des opérations des pesées et de pointage,
- de saisir des données collectées et les transmettre à la base nationale,
- de valoriser les données et les restituer aux éleveurs.

QUELQUES CHIFFRES

Ovins campagne 2015 :

- 1 333 mères suivies et contrôlées
- 893 agneaux nés et contrôlés dans le suivi des performances
- 222 retenues en sélection sur 286 agnelles présentées

Bovins campagne 2015 :

- 14 élevages suivis en contrôle des performances
- 866 vaches allaitantes suivies
- 697 veaux suivis et pesés
- 487 veaux pointés
- Poids moyen à 120 jours : 133 kg
- Poids moyen à 210 jours : 207 kg
- GMQ (0-210j) : 0,776 kg



L'Identification des animaux

UNE MISSION CONFIEE PAR L'ETAT

Par la Loi d'orientation agricole de 1996 puis de 2006, l'Etat confie aux Chambres d'Agriculture via les Etablissements de l'Elevage (EdE) la mise en œuvre de l'identification et de la traçabilité des bovins, ovins, caprins, porcins jusqu'à leur mort.

La traçabilité animale permet d'assurer le statut sanitaire du cheptel au plan national. Il faut donc connaître le nombre d'animaux présents et leur lieu de détention grâce à un système d'identification performant. Quelle que soit l'espèce considérée, le détenteur d'un animal est tenu de l'identifier et de déclarer sa détention à l'Etablissements de l'Elevage.

RÔLE DE LA CHAMBRE AGRICULTURE

L'Identification Pérenne et Généralisée (IPG), obligatoire et individuelle pour chaque sujet des espèces bovine, ovine, caprine et porcine est assurée à la Chambre d'Agriculture par une équipe qualifiée.

Cette équipe est au service des éleveurs pour recenser les élevages et identifier les animaux. Son action se traduit par :

- la gestion du fichier départemental ;
- la distribution et gestion des boucles distribuées aux détenteurs ;
- la transmission de l'information à la BDNI et la BD Porcs ;
- la correction des anomalies.

LES OBJECTIFS

Un triple objectif est visé :

- lutter contre les maladies animales contagieuses,
- améliorer la production,
- garantir la traçabilité.

QUELQUES CHIFFRES

Chiffres de l'identification au 31 décembre 2015 (statistiques du Ministère) :

- Exploitations bovines : 9 737 (ne tient pas compte du nettoyage terminé en février 2016)
- Exploitation Ovines et Caprines : 2 250
- Exploitation porcines : 630
- Bovins présents dans la base : 44 635 (ne tient pas compte du nettoyage terminé en février 2016)
- Naissances bovines enregistrées dans l'année 2015 : 4 488
- Mouvements bovins saisis et traités : 14 985



Le fourrage, première source alimentaire des ruminants



Vous souhaitez augmenter votre production de ruminants (kg de viande produite par hectare) tout en faisant de la qualité sans trop dépenser ?

ALORS, SACHEZ QUE LA SOLUTION EST SOUS VOS PIEDS !!!!

Le fourrage est la 1^{ère} source alimentaire des ruminants. Il est fondamental car ces derniers ont la capacité de le transformer en viande. Que demander de plus !!! Cultivons l'herbe pour nourrir nos ruminants !!! Cette ressource fourragère est à votre portée, elle vous permettra de produire en quantité et de qualité.

Des essais depuis plus de 20 ans, ont permis de sélectionner les espèces fourragères les plus adaptées aux conditions de notre milieu (le Pangola « *Digitaria decumbens* », le Ti-foin « *Dichanthium spp.* », les Brachiarias « *Bracharia h. et d.* », l'herbe de Guinée « *Panicum maximum* », le Merker « *Pennisetum purpureum* », le Guatemala « *Tripsacum laxum* » ...) d'établir des modes de conservation (foin, ensilage...) et de les valoriser dans nos systèmes d'élevage (pâturage, stabulation...). Connaître le fourrage permet de mieux répondre à ses besoins de productivité et donc d'offrir une ration alimentaire en quantité et de qualité aux ruminants.

L'herbe est composée d'environ 78% d'eau et 22% de Matière Sèche (MS), composée de cellulose, d'hémicellulose et de lignine. **Ses besoins sont :** La Potasse (K) favorise également l'absorption d'Azote (N) et de Phosphore (P) ;

L'herbe possède une valeur alimentaire qui se définit, entre autres par la quantité d'énergie et d'azote qu'elle apporte aux animaux.

Rôle des éléments nutritifs de l'herbe :

AZOTE (N) = **Croissance**
PHOSPHORE (P) = **Tallage**
POTASSE (K) = **Réserve en eau**

Cette valeur alimentaire varie principalement avec l'âge du fourrage. Plus le fourrage vieillit, plus il se lignifie et plus sa valeur alimentaire diminue.

Le compromis entre le rendement fourrager, la qualité de l'herbe et le cycle de vie des parasites digestifs (larves infectantes présentes dans des prairies contaminées) pour le pâturage des animaux, est d'au moins **28 jours de temps de repousse**.

La productivité fourragère locale dépend de l'espèce fourragère choisie par rapport à l'espèce animale, des conditions pédo-climatiques de la zone d'élevage et des propres caractéristiques du fourrage.

Globalement, cette productivité fourragère est très influencée par 2 périodes climatiques :

- l'hivernage (Mai à Novembre) : Bonnes conditions (jours longs, rayonnement global plus fort, températures élevées) qui donnent de **bons rendements mais de qualité médiocre**,



- la sécheresse (Décembre à Avril) : Conditions moindres (jours plus courts, rayonnement global moindre, températures plus basses) qui permettent **une production de bonne qualité mais à faible quantité.**

L'installation de surfaces fourragères doit dépendre de l'espèce animale, des conditions pédoclimatiques, de la taille de l'élevage, des équipements disponibles et du système d'exploitation. Cette installation se fait par une préparation de sol, une plantation puis un entretien régulier.

Un fourrage produit sur l'exploitation revient **approximativement à 0,08€/kg de MS produite en pâturage contre environ 0,12€/kg MS en affouragement en vert, à peu près 0,18€/kg MS en foin et à 0,51€/kg MS en fourrages extérieurs.**

Si l'exploitation possède la surface adéquate pour bien mener sa conduite d'élevage, il est préférable de cultiver son herbe.

La fertilisation a un rôle important dans la pérennité du rendement et de la qualité du fourrage. Par exemple une fertilisation à 0,5 Unité d'N/hectare/jour soit environ 680kg d'engrais prairie (27.9.18) par hectare et par année, permet une production de + 60% (5 contre 12 tonnes/ha/an).

Une production de fourrage fertilisée de 0,5 à 1 Unité d'N/hectare/jour (jusqu'à + 80% de rendement) permet une productivité d'environ **1 600kg de viande/hectare/an et 7 300 Litres de lait/hectare/an.**

Ces données permettent de planifier ses rotations parcelaires et/ou de faire du report fourrager soit par l'intensification et/ou par des chantiers de stockage de fourrage pour compenser entre autres, le déficit fourrager de la période sèche.

« **En conclusion...** Le ruminant, ça mange de l'herbe, l'herbe ça pousse tout seul, il suffit de lui donner un petit coup de pouce... Alors, pourquoi s'en priver !!! »

Valérie GAUTHIER



La qualité de nos viandes



Longtemps utilisées pour des préparations à bouillir nos viandes intègrent de plus en plus une cuisine moins traditionnelle avec des cuissons plus rapides. Pourtant il s'agit de la même viande, mais il fallait oser et certains l'ont fait ! Aussi, à l'initiative des filières, des études menées sur les systèmes de productions et la qualité des produits ont permis de mettre en avant les modes de production qui favorisent la qualité des viandes produites localement.

Ainsi la viande ovine sera d'autant plus riche en OMEGA 3 que les animaux auront été élevés à l'herbe avec une faible part de concentré du commerce. Ce constat qui résulte d'une étude menée par le PARM et l'INRA (en collaboration avec l'AMIV) vient conforter le message porté par l'USOM depuis sa création : du mouton élevé à l'herbe ! Cette étude a également amendé les résultats d'une première étude conduite par l'INRA-CRAAG sur la qualité de notre viande ovine : ils font ressortir la faible teneur en gras du mouton Martinik à l'inverse du mouton produit en Europe qui lui, rentre dans la catégorie des viandes grasses.

De même, la viande bovine locale a souvent été qualifiée par le consommateur « d'élastique » ! Pour faciliter la consom-

mation des morceaux à griller les bouchers avaient développé une technique de découpe fine. Les travaux conduits par la filière, toujours en relation avec le PARM, ont mis en avant le délai de maturation de la viande, associé au type racial et au mode de production. Verdict : une viande à la découpe aisée avec un haut niveau de tendreté et une grande saveur. La viande de lapin, elle, confirme sa réputation de viande diététique par la rigueur des producteurs. Après la caractérisation de ses valeurs nutritionnelles les éleveurs cherchent maintenant à assurer une meilleure maîtrise de la qualité produite par la filière locale.

Enfin, le poulet et le porc ne sont pas en reste puisqu'ils sont les deux produits phare des consommateurs. Ces viandes sont qualifiées de « gouteuses » et « faciles à cuisiner » !

Pour l'ensemble des filières il s'agissait de ne pas rater le rendez-vous de la qualité avec les consommateurs. Nouveau défi à relever : la régularité.

Pour plus d'informations sur les études menées vous pouvez contacter l'INRA-CRAAG le PARM, l'AMIV ou les filières concernées.

Claudine VERTUEUX DEGRAS

Portraits



48

**Richard BUNOD et
Xavier MARIE-JOSEPH**

Agents Identificateurs -
Chambre d'agriculture



50

Roger RIVETI

Eleveur de bovins naisseurs



54

Olivier PALCY

Eleveur de moutons
race Martinik

46

Frédéric MARIE

Conseiller Réseau de références
en productions animales -
Chambre d'agriculture



52

**Jean-Claude Romain
MONTLUC**

Eleveur de porcs noirs
en semi-liberté



56

**Domaine de Frégate
Famille LUPON**

Eleveurs de bovins lait
et engraisseurs



60

**Valérie & Symphor
UDINO**

Eleveurs de bovins cultivant
l'herbe



62

Jean-Pierre JORITE

Apiculteur

64

**Julien
FRANCOIS-HAUGRIN**

Eleveur de Volaille bio

70

TEMOIGNAGES

de Georges CAMBRAY,
artisan boucher
Jérémy GABIN, *apprenti boucher*
Bertrand, Chantal, Nathanaël et
Marie-Claude, *consommateurs*





Frédéric Marie

CONSEILLER MÉTHODES ET RÉFÉRENCES CHAMBRE
D'AGRICULTURE - ANIMATEUR/COORDINATEUR RÉSEAUX
D'ÉLEVAGE ANTILLES FILIÈRE RUMINANTS

0596 51 75 75

references.pa@martinique.chambagri.fr

« Ces références sont des outils de guidage de la filière pour les maîtres d'ouvrage mais aussi des outils d'accompagnement technique, pour nous techniciens, au bénéfice des éleveurs. »

Titulaire d'un BTS Productions animales et d'une Licence Professionnelle en valorisation des produits issus d'élevage, Frédéric MARIE depuis son recrutement à la Chambre d'agriculture en 2008, a à charge le dispositif des réseaux de références en élevage.

Passionné par son activité, il nous en définit les contours et décrit les actions qu'il mène dans ce cadre.

« Les réseaux de fermes de références en productions animales existent depuis 2007. Le dispositif est financé par le POSEI, Programme d'Option Spécifique à l'Eloignement et l'Insularité. Il s'agit de fonds européens dédiés au développement de l'agriculture des DOM. **Les réseaux de références consistent au suivi d'élevages de différentes filières, du bovin à la volaille en passant par les petits ruminants, le lapin et le porc. L'objectif est de suivre cinquante fermes avec des objectifs précis par filière.** »

Frédéric que nous avons suivi sur le terrain, nous donne plus de précisions sur le contenu de son action au quotidien. « Nous effectuons durant toute l'année des visites et un suivi d'une cinquantaine d'élevages. Nous récoltons des éléments techniques et économiques auprès des éleveurs et aussi de nos autres partenaires que sont le centre de gestion (AGC), les comptables privés et les coopératives (CODEM et SCA-COM). Il s'agit de recouper les informations pour être sûrs

que nous possédons tous les éléments relatifs à l'élevage suivi. »

Il nous précise que la tâche est partagée. Le suivi des élevages est assuré en partie par la Chambre d'Agriculture. « A la Chambre d'Agriculture, nous gérons le suivi des ruminants. Je m'occupe des bovins viande et lait et ma collègue Valérie Gauthier, des petits ruminants, sur une partie de son temps. Les coopératives pour leur part, suivent les élevages de monogastriques (volaille, lapin, porc), avec l'appui de l'Institut de l'Élevage et des autres instituts nationaux. »

L'activité de Frédéric englobe deux missions. « **Le suivi des gros ruminants est la première facette de mon métier. La deuxième facette est l'animation et la coordination du réseau de ruminants pour la Martinique et la Guadeloupe.** Dans le cadre de cette mission, j'anime les équipes de techniciens des réseaux des deux départements, je valide les données récoltées ; puis, en groupe, nous les valorisons et les communiquons via des publications. Afin de nous aider dans nos travaux, nous bénéficions de l'expertise de l'Institut de l'Élevage. »

A l'issue de la visite d'exploitation, nous questionnons Frédéric sur les critères de sélection des éleveurs des réseaux. « **On dira que les éleveurs des réseaux de références représentent la moyenne haute de la filière.** Leurs élevages

PORTRAIT



ne sont pas les moins bons, ne sont pas les meilleurs mais sont juste au-dessus de la moyenne. Pour qu'un élevage soit sélectionné par un réseau, il faut qu'il ait une certaine ancienneté et soit dans son rythme de croisière ; qu'il ait une comptabilité bien tenue et tous les éléments à disposition ; que l'éleveur soit d'accord et joue pleinement le jeu et enfin que les références soient reproductibles. »

Pour nous permettre de bien comprendre la finalité des réseaux de références, Frédéric poursuit en précisant : **« L'outil final créé par les réseaux s'appelle un "cas type". Cet outil permet entre autres, de faire des prévisions sur les revenus à venir des éleveurs. La Chambre d'Agriculture, chargée de l'animation du réseau, élabore et propose par ailleurs un "cas type objectif". Le "cas type objectif" s'inspire des résultats du réseau mais est une exploitation modélisée, qui n'existe pas dans la réalité. C'est un modèle qui sert de référence et que l'on propose aux éleveurs avec bien évidemment un accompagnement, des moyens et des méthodes pour atteindre cet objectif. Si les résultats du réseau sont à 50/100, le cas type objectif se situera par exemple à 60/100. »**

Pour terminer Frédéric nous précise que les réseaux de références permettent aux maîtres d'ouvrages que sont l'ODEADOM et les Ministères de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, d'avoir un regard sur les performances techniques et économiques de nos élevages et d'évaluer l'efficacité des aides attribuées.

« Ces références sont des outils de guidage de la filière pour les maîtres d'ouvrage mais aussi des outils d'accompagnement technique, pour nous techniciens, au bénéfice des éleveurs. »



PORTRAIT

Richard Bunod & Xavier Marie-Joseph

AGENTS IDENTIFICATEURS - CHAMBRE D'AGRICULTURE MARTINIQUE
ede@martinique.chambagri.fr

« Nous expliquons aux détenteurs qu'il ne s'agit pas pour nous de les "embêter" mais de recueillir des informations pouvant permettre, en cas de problème sanitaire, de suivre la chaîne alimentaire et de remonter à la source. C'est ça la traçabilité. C'est dans l'intérêt de tous et de chacun. »

Ils sont connus des éleveurs et d'autres détenteurs d'animaux ...

Ils sont acteurs de la sécurité alimentaire et de la traçabilité de nos viandes.

Eux ... Richard BUNOD, Xavier MARIE-JOSEPH et Mélissa SUIVANT, sont agents techniques identificateurs à la Chambre d'agriculture.

Nous les avons suivis en mission sur le terrain et en réception du public, au siège de notre institution.

Richard que nous avons voulu voir à l'œuvre, est ce matin-là chez un détenteur de bovins, au Lamentin, où il a deux bovins à reboucler. Boucles et pince en mains, il nous parle de la partie terrain de sa mission.

« Dans un moment, je vais procéder à un rebouclage sur deux bovins déjà déclarés et bouclés, qui ont perdu leurs boucles. Le détenteur a en amont, fait sa déclaration de perte auprès de nos services. Nous avons commandé les boucles à l'identique. Ce matin, avec la fiche que j'ai en mains, je vais authentifier les animaux concernés avant de les reboucler. **Pour éviter toute erreur ou dérive, le rebouclage ne peut être réalisé que par des agents assermentés. Le bouclage par contre se fait le plus couramment**

par le détenteur lui-même. L'identificateur intervient seulement sur demande. L'identification se fait en deux étapes.

Avant la naissance, l'éleveur ou détenteur acquiert auprès de nous les boucles de naissance à poser dans les sept jours suivant la naissance. Dans les vingt-et-un jours suivant la naissance, il procède, dans une seconde étape, à la déclaration de l'animal en précisant le sexe, la date de naissance, le n° de la mère, ... »

Richard nous précise que **tout individu qu'il soit professionnel ou non, quel que soit le nombre d'animaux détenu, a l'obligation de le ou les déclarer.**

« L'identification des animaux par le bouclage (pose de boucles numérotées) est obligatoire pour les bovins, ovins, caprins et porcs. Les autres animaux, comme les poulets, poissons, abeilles, sont également répertoriés dans notre base de données. On y déclare l'activité de l'éleveur »

Notre identificateur nous explique qu'il réalise aussi un travail de sensibilisation auprès des détenteurs. « **Nous expliquons aux détenteurs qui pensent souvent que l'information servira aux services fiscaux, qu'il ne s'agit pas pour nous de les "embêter" mais de recueillir des informations pouvant permettre, en cas de problème**



Richard Bunod

sanitaire, de suivre la chaîne alimentaire et de remonter à la source. C'est ça la traçabilité. Je précise qu'aucun animal ne doit passer à l'abattoir s'il n'est pas bouclé et n'a pas son passeport. C'est dans l'intérêt de tous et de chacun. »

De retour au siège de la Chambre d'agriculture, nous rencontrons Xavier qui va nous présenter la mission au bureau. Il y reçoit un éleveur.

« Dans l'équipe, nous sommes tous les trois polyvalents. Nous faisons aussi bien du terrain que du bureau. Ici, au bureau, nous recevons les éleveurs, les détenteurs d'animaux plus largement qui ont je le rappelle, obligation de s'inscrire. Nous leur attribuons un numéro. Une fois l'inscription faite, nous pouvons leur vendre ou leur commander des boucles. Pour les bovins, les boucles sont disponibles et peuvent être achetées lors du rendez-vous ainsi que la pince. Pour les ovins, caprins et porcins, les boucles doivent être en revanche commandées. »

Xavier nous décrit les différentes étapes de l'identification : **« Ici, au service Identification, la coopération avec l'éleveur est essentielle pour le respect des étapes et la réussite de la mission d'identification : Enregistrement des déten-**



Xavier Marie-Joseph

teurs – Vente des boucles pour bovins ou commande des boucles pour ovins, caprins et porcins – Envoi du courrier informant de l'arrivée de la commande et de la mise à disposition des boucles – Récupération et pose des boucles - Déclaration de naissance sur le document de notification (N° boucle, sexe, code race des parents, n° maman) - Édition du passeport (carte d'identité animal) - Enregistrement des mouvements (décès, abattage, entrée, sortie) sur même le même document de notification où est enregistré la naissance de l'animal. »

La mise en œuvre de l'identification et de la traçabilité est confiée par l'Etat, aux Chambres d'Agriculture. **« Pour la sécurité alimentaire et une bonne traçabilité, toutes les informations que nous saisissons rentrent dans la BDNI (Base de Données Nationale de l'Identification) où tous les animaux de France et d'outre-mer sont répertoriés. Tout est géré par informatique au niveau national. »**

Réception bureau : 07.30 h à 11.00 h,
du lundi au vendredi & Sur RV, lundi et mardi après-midi
Interventions Terrain : Mercredi et vendredi matin



Roger Riveti

EXPLOITANT AGRICOLE - HABITATION DOUBLET
RIVIERE SALEE

0696 26 01 41 - rivetiroger@gmail.com

« Mon leitmotiv est la qualité. L'élevage est un super créneau, à condition qu'on porte cette notion au premier plan. Il faut vraiment privilégier la qualité à la quantité, particulièrement quand on est affilié à une coopérative. »

Il est né il y a cinq jours et il est très beau. Lui c'est ce veau croisé Blonde aquitaine et Brahman avec lequel nous faisons connaissance, à notre arrivée sur l'exploitation. Roger RIVETI et Fabrice son employé s'apprêtent à l'identifier. Il vient rejoindre les quelques cent-cinquante bovins que détient Roger et étoffer le troupeau.

Après l'identification, nous suivons sur l'exploitation Roger et Fabrice dans l'accomplissement des autres tâches programmées cette matinée : le vermifuge pour certains animaux et le bain pour d'autres.

Sur une exploitation de cinquante-trois hectares de terre tout en savane, Roger RIVETI exerce son activité d'éleveur depuis vingt-huit ans, dans la filière vaches allaitantes.

« Je suis éleveur naisseur. J'éleve de jeunes croisés femelles et mâles. J'ai commencé avec soixante-dix mères. Aujourd'hui, j'en ai le double : cent-quarante femelles en vaches allaitantes et six taureaux reproducteurs. Je produis par an cent-quinze veaux environ. »

Notre éleveur, fier de son métier et de ses résultats, insiste sur la notion de qualité. **« Mon leitmotiv est la qualité. L'élevage est un super créneau, à condition qu'on porte cette notion au premier plan. Il faut vraiment privilégier la qualité à la quantité, particulièrement quand on est affilié à une coopérative. »**

Cet administrateur de la coopérative bovine, CODEM sait de quoi il parle.

« Nous produisons pour les grandes surfaces et collectivités qui sont très exigeantes au niveau de la qualité. Il leur faut de la bonne viande, des morceaux bien conformés. Cela nous oblige, nous les éleveurs naisseurs, à nous appliquer, pour faire de beaux sevrés. Je fais naître des veaux que je garde six à sept mois, jusqu'au sevrage. Ils partent ensuite en ateliers d'engraissement. Les éleveurs engraisseurs les gardent huit à dix mois. Ils sont ensuite envoyés à l'abattoir, pour terminer dans les rayons des grandes surfaces et enfin, dans les assiettes des consommateurs martiniquais. C'est un circuit organisé. »

Roger est également membre de l'UEBBM, l'Union des Eleveurs Bovins Brahman de la Martinique. **« Nous avons mis en place, avec l'UEBBM, une super structure qui nous permet de sélectionner nos génisses brahman et d'optimiser le renouvellement de notre cheptel. La sélection des animaux est essentielle. Au fil des années j'ai observé, analysé et opéré des choix. J'ai commencé avec le charolais. C'est une race très délicate, que j'ai abandonnée au bout de dix ans. Aujourd'hui, j'éleve trois races : le Brahman, la Blonde aquitaine et le Limousin. »**

PORTRAIT



Quand nous avons demandé à Roger quel était son secret pour produire d'aussi beaux animaux, il nous a répondu avec le sourire « *Je n'ai rien à cacher. Mes veaux font 245 à 250 kilos en moyenne, à six mois et demi, quand ils partent à l'engraissement. Ils sont nourris à l'herbe et au Bovi Pro Soja, en complément du lait de la mère bien sûr. Mon leitmotiv est la qualité* »

Il poursuit en insistant sur la gestion du pâturage « ***Si on n'est pas surpâturé (trop de bovins sur la parcelle), avec une bonne fumure, si on a bien fait ses calculs, en se faisant aider si nécessaire par les conseillers de la Chambre d'Agriculture, on passe un carême sans difficulté et on produit de belles bêtes. Beaucoup pensent qu'il suffit de clôturer et de laisser pousser l'herbe. Je dis non. Une savane se prépare. Il faut deux fumures par an. Une en début d'hivernage (juillet/août) et une autre en début de carême (janvier/février) à raison de 250 kilos par hectare. Au risque de me répéter, il vaut mieux opter pour la qualité que la quantité.*** »





Jean-Claude Romain Montluc

EXPLOITANT AGRICOLE - ANCINELLE - DIAMANT
0696 90 22 91

« Je suis principalement sur l'élevage porcin noir en semi-liberté, que j'ai choisi par rapport au coût des soins qui est moins élevé. Je me débrouille assez bien dans l'ensemble. Je commercialise ma production par le biais de ma coopérative. »

Des cochons marrons, des cochons noirs, des cochons tachetés ... des curiosités pour beaucoup d'entre nous
Elevés en semi-liberté ... Pratique pas très courante non plus !

Ce sont là, les particularités de l'élevage porcin de Jean-Claude MONTLUC.

Situé sur les hauteurs du Diamant, l'exploitation d'un peu plus de trois hectares et demi, bénéficie d'un magnifique panorama. Nous y avons rencontré Jean-Claude, servant des bananes à ses porcs.

« Je suis principalement sur l'élevage porcin noir en semi-liberté, que j'ai choisi par rapport au coût des soins qui est moins élevé. Je n'ai pas de soins particuliers à faire, à part les vermifuges obligatoires. Je m'y sens plus à l'aise et je n'ai pas de contraintes particulières.

Mes porcs sont nourris essentiellement à l'herbe et à la banane, avec un peu de grains en complément, pour la bonne condition physique, particulièrement en période gestante et en période de mise bas.

*Mon seul petit problème en semi-liberté est qu'il y a beaucoup de perte en porcelets en période de pluies. **L'autre problème que je peux évoquer est le manque de foncier. Pour faire de la semi-liberté, il faut du foncier et là***

je suis limité sur mon élevage. D'une manière, générale, j'aurais aimé qu'on ouvre le foncier un peu plus aux agriculteurs. Trop de terres sont consacrées au BTP ; ce qui nous pénalise énormément car parfois on s'installe et ensuite on se retrouve avec des habitations autour de nous qui nous obligent à abandonner notre activité. »

L'exploitation de Jean-Claude que nous avons eu plaisir à visiter est une véritable ferme où on trouve une belle basse-cour, des moutons race Martinik en semi-liberté, des bovins et aussi d'autres porcs, ceux-ci en porcherie.

« Il est important de diversifier sa production car on ne sait jamais dans la vie. Je me débrouille assez bien dans l'ensemble. Je commercialise ma production par le biais de la coopérative COOPMAR. »

Quant aux perspectives, Jean-Claude MONTLUC qui a plus de soixante ans, s'organise pour passer le relais.

*« J'ai un jeune avec moi. Cyril IGNACE. Il a son BAC Pro et a été apprenti chez moi. Aujourd'hui, il est encore avec moi sur l'exploitation et je souhaite l'aider à monter son entreprise, à développer cette activité et puis s'il le faut, monter une entreprise avec lui avant mon départ car **mon vœu le plus cher est que cette exploitation reste toujours vivante !** »*

PORTRAIT



Jean-Claude a grandi à la campagne, entouré d'animaux, jusqu'à l'âge de dix-huit ans. A dix-huit ans, il s'est orienté vers le Bâtiment et les travaux publics, pour revenir à la terre il y a dix-sept ans.

« L'agriculture et l'élevage en particulier, est un beau métier, malgré les aléas. Mon plaisir ce sont mes animaux. J'aime beaucoup la nature et les animaux, heureux d'être tous les jours ici avec eux. Descendre à la ville est pour moi un stress. Regardez-moi. Je suis heureux. C'est un réel plaisir de m'asseoir sur un rocher dans l'après-midi et de regarder mes animaux. »

Nous avons laissé Jean-Claude au milieu de ses poules, coqs, canards, pintades, oies, paons, ... « *Ma satisfaction c'est de pouvoir jouir de ma liberté et d'exercer un métier que j'aime beaucoup. J'exerçais avant dans le BTP et ce n'est pas l'argent qui m'a attiré, m'a conduit à l'agriculture ; mais l'amour de la nature.* »





Olivier Palcy

EXPLOITANT AGRICOLE - PETER MAILLET
SAINT-ESPRIT

0696 25 61 72 - oliclapp@orange.fr

« Le travail de sélection doit perdurer. Aujourd'hui, je crois qu'il faut continuer à promouvoir le Mouton race Martinik, amplifier le travail fait par les pionniers, les anciens. »

Partis d'un chemin de terre longeant la rivière, c'est après avoir traversé un champ escarpé, que nous retrouvons Olivier PALCY dans sa bergerie, en pleine séance de vermifugation de ses ovins.

Olivier s'est installé il y a une vingtaine d'années, sur cette exploitation située à Peter Maillet au Saint-Esprit. Il nous raconte son parcours : « *Après mon BTS en 1996, je me suis lancé en agriculture et suis passé par la phase d'installation avec la Dotation aux Jeunes Agriculteurs en 1999. **J'ai d'abord développé les cultures maraîchères et vivrières et l'arboriculture. Passionné par les animaux, particulièrement les petits ruminants, c'est tout naturellement que je me suis ensuite tourné vers l'élevage en 2001, avec une structuration plus importante à partir de 2004. C'est cette année que la SCACOM a accepté mon adhésion et que l'activité d'élevage a pris de l'essor, avec un niveau supérieur en 2007, après le passage du Cyclone DEAN.*** »

En 2009, **Olivier adhère au contrôle de performances piloté par la Chambre d'Agriculture.** Ce dispositif a pour objet de mesurer les performances, d'évaluer le potentiel génétique du troupeau et d'aider l'éleveur à piloter ses choix en termes de sélection génétique et en termes technico-économiques.

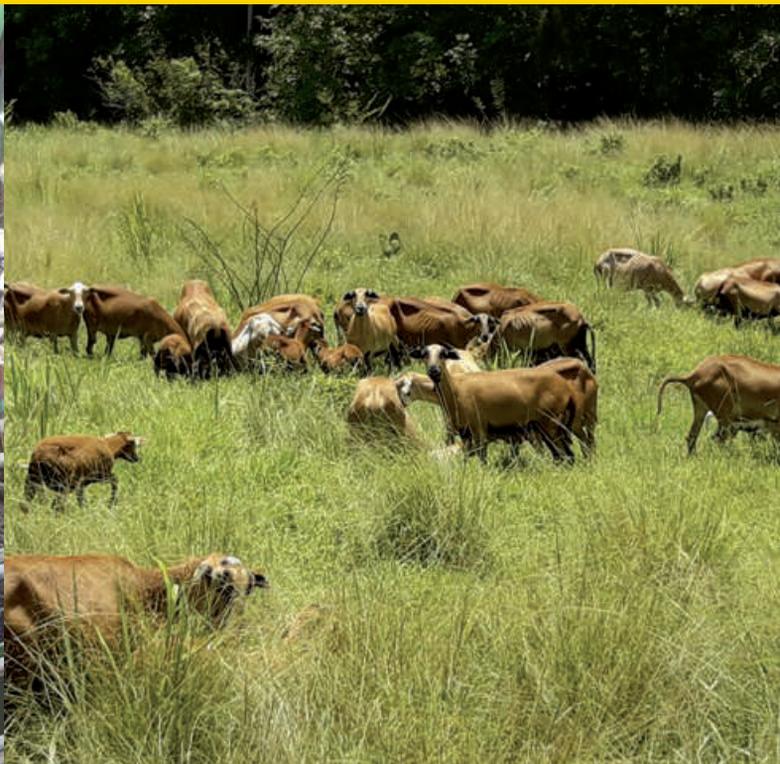
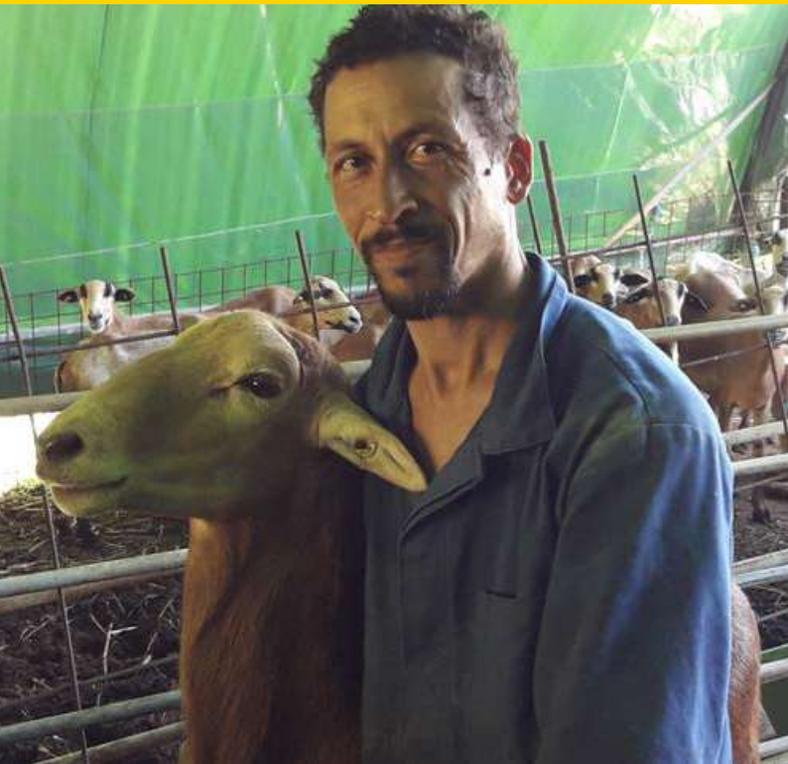
« *Grâce cette démarche, j'ai pu adhérer à l'USOM, Union pour la Sélection d'Ovins Martinik, d'abord en tant que*

*multiplicateur en 2012, puis en tant que sélectionneur à partir de 2014. **Depuis, le développement de mon troupeau est très axé sur la sélection génétique et l'amélioration des performances.*** »

Olivier a aussi endossé des responsabilités professionnelles. Il a été administrateur de la SCACOM, coopérative d'éleveurs de petits ruminants, entre 2008 et 2016 ; successivement aux postes de Vice-Président, Président et Trésorier. « **Ce qui m'a motivé à m'engager dans la coopérative c'est le travail en équipe et une certaine vision à laquelle j'ai participé, vision du développement de la coopérative et aussi de la filière.** A cette époque en effet, beaucoup de changements ont été opérés dans le monde de l'élevage et il était essentiel que l'équipe dirigeante prenne le virage, fasse la communauté des éleveurs évoluer avec cette mutation. Ca m'a aussi permis de développer un certain nombre d'idées qui m'étaient chères au niveau de la filière. J'ai fait le choix de me retirer début 2016, pour mieux m'occuper de mon exploitation et de ma famille. »

La vermifugation terminée, nous suivons Olivier conduisant son troupeau en prairie et c'est en savourant des goyaves cueillies sur le parcours, que nous poursuivons l'entretien. Olivier nous confie que son métier lui offre beaucoup de satisfactions : « *J'aime ma liberté et le travail en plein air avec*

PORTRAIT



la nature, avec le vivant. J'aime pouvoir gérer mon temps comme je l'entends. **Je suis un privilégié de faire ce que j'aime vraiment, en dépit des aléas et contraintes du métier.** Quand la passion est là et qu'on connaît un certain nombre de succès, la récompense n'est que plus belle et la satisfaction est là. Il faut parfois compter avec les coups durs, les déceptions, les galères, les aléas climatiques, les fléaux notamment les attaques de chiens errants et les vols. On s'adapte à la contrainte et quand on aime le métier on ne se décourage pas facilement. »

Quand on évoque les perspectives de développement de son exploitation, Olivier nous confie que l'avenir se dessine dans la continuité de l'activité d'élevage de petits ruminants, avec la sélection génétique.

« Le travail de sélection va continuer et doit perdurer. On a affaire à une race menacée mais qui a montré son adaptation au climat tropical et à la conduite en plein air, en savane. Aujourd'hui, je crois qu'il faut continuer à promouvoir le Mouton race Martinik, amplifier le travail fait par les pionniers, les anciens. »

Olivier qui entend bien exercer encore une vingtaine d'années, projette de diversifier d'avantage son activité en ré-intégrant les productions végétales, pour ainsi limiter les risques au niveau de la rentabilité de l'exploitation.





Domaine de Frégate

Georges père, Georges fils,
Line et Jacques-Olivier LUPON

EXPLOITANTS AGRICOLES - FRÉGATE - FRANCOIS

0596 54 24 80- 0696 84 60 76

domainedefregate@gmail.com

« Ici, on est naisseur sélectionneur race charolaise. La spéculation viande représente 30% du chiffre de l'exploitation. La plus grosse partie en termes économiques est réalisée par le lait, notre spéculation principale, avec une gamme étendue de produits transformés. »

DOMAINE DE FREGATE. Un panneau nous indique l'entrée de l'exploitation. Nous empruntons l'allée bordée de cocotiers qui traverse une prairie et découvrons les installations du domaine.

Nous sommes accueillis par la famille LUPON, propriétaires exploitants. Trois générations oeuvrent au sein de l'exploitation. Nous saluons Georges père, Georges fils, Line la fille et Jacques-Olivier le petit-fils.

Line, gérante du domaine, qui nous fait visiter les lieux, nous en présente un bref historique.

« Nous sommes sur un domaine qui a soixante et un ans. Plusieurs générations de la famille se sont succédées sur le terrain. Nous avons toujours pratiqué l'élevage de bovins. L'aventure a commencé avec feu mon grand-père, Lucy LUPON, qui a élevé des bœufs créoles. L'aventure s'est poursuivie avec mon père qui est toujours sur l'exploitation et nous fait don de son expérience. A quatre-vingt-cinq ans, il est toujours présent bon pied, bon œil. Il a intégré l'exploitation de mon grand-père et y a développé la spéculation qui est devenue la principale aujourd'hui, la production laitière. Ensuite, mon frère a pris part à l'aventure lors de la mise en retraite du père. Il a continué la spéculation lait et s'est spécialisé dans la spéculation viande. Par

la suite, j'ai intégré la société et me suis spécialisée dans la conduite de la traite du troupeau laitier. Avec mon frère, nous avons décidé, en complément de la production laitière, de nous spécialiser dans la production de viande charolaise. J'ai le plaisir de dire que l'aventure continue avec l'intégration depuis deux mois de mon neveu, Jacques-Olivier, fils de mon frère qui a vingt-deux ans, tout jeune diplômé avec un BTS Productions végétales. »

Line explique que chacun a des tâches bien précises au niveau du domaine mais toutes ces tâches s'imbriquent l'une dans l'autre. « Si nous ne faisons pas un groupe cohérent et rigoureux, nous n'arriverons pas à mener l'exploitation et à pérenniser le domaine légué par mes grand-père et père. »

Le Domaine de Frégate s'étend sur trente hectares, dont vingt-sept hectares de surface fourragère plantée (dix hectares en fauche, pour faire des enrubannés et de l'ensilage et dix-sept hectares de pâture). **C'est une exploitation qui compte quatre-vingt-cinq têtes de bétail avec une quarantaine de vaches laitières.**

Après que Georges fils et son fils, Jacques-Olivier aient conduit les vaches laitières à la salle de traite, Line, tout en se préparant pour la traite, nous explique que pour la production laitière, ils ont fait le choix de deux races d'origine

PORTRAIT



européenne : la Brown suisse couramment appelée Brune des alpes et la Montbéliarde. « *Nous avons importé ces 2 races de souche européenne en 2008 et 2011 et par le biais de l'insémination artificielle, nous avons réussi à sortir une race d'origine européenne mais typiquement martiniquaise. Nos Montbéliardes sont typiquement martiniquaises maintenant après de nombreuses expériences heureuses et malheureuses. **Notre production laitière s'élève à cent-vingt mille litres de lait. La majeure partie du lait part à la transformation avec les industriels. Vingt-pour-cent de la production est écoulee du producteur au consommateur par le biais de produits dérivés tels les glaces, yaourts, lait cru commercialisé en bouteille directement à la ferme, très apprécié des consommateurs.*** »

La famille LUPON envisage de développer le volet transformation, en ouvrant leur atelier de fabrication à la production de fromage et de beurre aux épices.

Nous rejoignons Georges fils qui gère sur l'exploitation, la nutrition des animaux, les fourrages, la reproduction pour la partie pratique (en coopération avec Georges père, qui fort de son expérience, s'occupe de la détection des chaleurs et du suivi des naissances). Il nous présente la spéculation viande. **« Ici, on est naisseur sélectionneur race charolaise. On**



Suite page suivante >

PORTRAIT



a entre neuf et dix mères charolaises inséminées via des taureaux charolais sélectionnés. Ces taureaux, à neuf ou dix mois, sont sous contrôle de performances, assuré par la Chambre d'agriculture et sont revendus comme reproducteurs mâles ou femelles à la coopérative CODEM. C'est une spéculation qui représente 30% du chiffre de l'exploitation. La plus grosse partie en termes économiques est représentée par le lait, avec une gamme étendue de produits transformés. »

Jacques Olivier, le petit-fils, qui a rejoint officiellement l'équipe depuis deux mois, est chargé en particulier d'intégrer les nouvelles technologies au sein du domaine. Il nous en dit plus sur les missions qui lui sont confiées. « *La première mission qui m'a été déléguée est la gestion du parc machine, l'agro-équipement. Je partage également à parts égales avec mon père, la gestion des parcelles.*

La seconde mission qui m'est attribuée est de me tourner vers des solutions propres pour l'environnement.

Premièrement, des solutions qui s'appliquent aux parcelles, plus propres que les intrants chimiques et autres désherbants et engrais. Deuxièmement, de nouvelles pratiques qu'on va puiser ailleurs qu'en Martinique, pour diminuer les coûts de la nutrition en production de lait. Troisièmement, l'utilisation de drones sur nos parcelles aussi bien pour la délimitation de parcelles que pour l'épandage ou le taux de maturation de certaines cultures. Concernant les drones, la pratique peut être étendue à l'exploitation laitière. Des prestations peuvent également être envisagées sur des exploitations maraîchères, vivrières, cannières ou bananières et pourquoi pas pour la réalisation de vidéos de promotion d'exploitations ou sociétés agricoles. »

Georges père, homme très discret, à l'allure tranquille est présent. Il observe chacun, aide quand nécessaire. Il est peu bavard mais la satisfaction se lit sur son visage. **« Je suis satisfait du travail que mes enfants réalisent sur l'exploitation. Ca va dans le sens de ce que je souhaite. »** Georges

PORTRAIT



LUPON père a été, durant son activité, administrateur de la Chambre d'agriculture ainsi que des coopératives COOPRO-LAM et CODEM.

Sur la question des satisfactions, regrets et perspectives, Georges, Line et Jacques-Olivier s'expriment.

Jacques Olivier : « **Il y a de l'évolution et de l'avenir.** Il ne faut pas se mentir. Avec de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques, on va pouvoir agrémenter tout cela et réaliser des choses magnifiques. »

Georges : « Comme Jacques-Olivier, je pense qu'il y a matière à faire des choses intéressantes. J'ai débuté dans le métier à l'âge de vingt ans et je vois comment les choses évoluent. **Mon seul regret est qu'il n'y ait pas le mouvement d'ensemble dans la profession pour tendre vers un professionnalisme encore plus important.** »

Line : « *Ma satisfaction est d'avoir intégré la société. J'ai une formation de gestionnaire et je ne regrette pas mon changement d'orientation professionnelle. Chaque matin, j'ai plaisir à me lever pour aller travailler bien que notre activité nous occupe les trois-cent-soixante-cinq jours de l'année.* **Nous avons un cadre de travail que beaucoup nous envieraient. Oui, on peut être heureux en étant agriculteur. Oui, on peut s'épanouir dans cette activité qui se professionnalise. Mon cheval de bataille est de faire comprendre à tout un chacun qu'il faut qu'on coupe le cou aux préjugés qui rabaissent l'agriculteur,** le font passer pour quelqu'un d'inculte, qui n'a pas de savoir vivre, qui ne sait pas s'exprimer. Sur l'exploitation, nous sommes tous, à part mon père qui a quelques connaissances, bilingues ou trilingues. **Nous sommes des gens qui avons beaucoup à partager et à donner. Ce serait donc une bonne chose que tout un chacun et particulièrement tous les acteurs économiques ou politiques, se tournent un peu plus vers l'agriculture de maintenant.** »



Valérie & Symphor Udino

EXPLOITANTS AGRICOLES - CAPELET - MORNE VERT
0696 33 79 39 - udino.valerie@orange.fr

« Nous faisons du bovin à l'engraissement, nourris essentiellement à l'herbe que nous cultivons nous-mêmes. Nous avons fait le choix du Merker par expérience et pour une question de rentabilité. Les anciens utilisaient beaucoup cette herbe qui est de la même famille que la canne à sucre. »

Revêtus de pantalons et de chemises manches longues, pour se protéger les membres, Valérie et Symphor traversent leur plantation de Merker, des herbes presque aussi hautes qu'eux, pour venir à notre rencontre.

Nous sommes au Morne Modeste, dans un cadre verduré, au pied des Pitons du Carbet. C'est ici que Valérie et Symphor UDINO cultivent l'herbe servant à alimenter leurs bovins ainsi que du maraîcher.

Ce couple d'agriculteurs, très attaché à la terre, a de l'amour pour le métier.

« Il faut aimer ça. Depuis tout petit, depuis l'âge de huit ans je suis dedans et je ne vais pas laisser ça. En agriculture, il ne faut pas essayer de faire comme l'autre, sans savoir et sans aimer. Il faut avoir l'amour du métier, l'amour des animaux. La relation de l'éleveur avec l'animal, c'est important. » nous dit Symphor.

Valérie acquiesce et surenchérit : « Si on se dit qu'on va faire l'agriculture juste pour faire, ce n'est pas la peine. On est éleveur et agriculteur toute l'année, du matin au soir, du lundi au dimanche. Il y a des sacrifices à faire. On arrive à prendre quelques vacances mais ce n'est pas évident. Quand je pars avec mon fils, mon mari doit rester sur l'exploitation. »

Valérie et Symphor nous expliquent les raisons de l'option prise pour l'alimentation de leurs animaux. « **Nous faisons du bovin à l'engraissement, nourris essentiellement à l'herbe que nous cultivons nous-mêmes. Nous avons fait le choix du Merker par expérience et pour une question de rentabilité. Les anciens utilisaient beaucoup cette herbe qui est de la même famille que la canne à sucre.** Nous avons l'avantage de ne pas souffrir de la sécheresse dans le Nord et d'en avoir toute l'année en quantité. Cela nous permet d'acheter moins de compléments même si on en ajoute un peu dans l'alimentation, puisqu'on fait de l'engraissement. On ajoute du Bovipro, un peu de soja et de la mélasse qui apporte du sucre, de l'énergie et les pousse à boire plus d'eau. »

Nous quittons le site de Morne Modeste et suivons Valérie et Symphor à Beauvallon, quartier voisin, où se situent les box d'élevage. Chemin faisant, le couple nous fait part de son désir d'étendre l'exploitation. « **Ce qui nous manque, c'est la surface mécanisable pour planter du Bracharia. Dans le Nord, la topographie n'est pas favorable à l'utilisation des machines.** Les terrains sont en pente. Le Merker est l'herbe la plus adaptée à ces terrains pentus. Nous avons de bons résultats. L'herbe que nous avons coupée ce matin a quarante jours. **En général, nous cultivons notre**

PORTRAIT



herbe entre trente-cinq et quarante jours, comme nous le précisons au séminaire. C'est grâce à la qualité de la terre, au climat et au fumier des bovins que nous épandons.»

Valérie avait fait part de son expérience en tant qu'éleveur qui cultive son herbe, au cours du Séminaire « La production de ruminants valorisée par nos ressources locales » organisé par la Chambre d'Agriculture en juin dernier. Les participants avaient été surpris, sceptiques pour certains, quant aux délais de culture annoncés. Le couple est alors fier de le montrer et démontrer sous l'objectif de notre appareil photos.

Arrivés sur place, Symphor met en route le broyeur et y introduit du Merker que Valérie récupère et sert aux bovins. « Quand on sert aux animaux l'herbe en branches, les animaux privilégient les feuilles et les tiges restent. **Le broyeur est utilisé pour broyer le Merker. Les animaux mangent tout et ainsi il n'y a pas de pertes.»**

Valérie et Symphor UDINO qui sont passionnés par leur métier, sont fiers que leur travail soit reconnu. « **Nous sommes éleveurs du Réseau Fermes de références de la Chambre d'Agriculture. Nous sommes également au réseau des meilleurs éleveurs mis en place par notre coopérative, la CODEM. »**





Jean-Pierre Jorite

APICULTEUR - CAP SALOMON - ANSES D'ARLETS
0596 51 58 45 - 0696 94 73 29 - jori.api@gmail.com

« L'apiculture se porte bien en Martinique. Nous avons des apiculteurs compétents et notre association a des ambitions pour le développement de la production et l'évolution de la profession. Nous travaillons à l'obtention d'un signe de qualité. »

Cap Salomon ... Entre terre et mer ... Un cadre magnifique invitant à l'évasion, un des cadres de travail de Jean-Pierre JORITE, apiculteur.

C'est là que nous l'avons rencontré, arborant un large sourire et c'est là que nous avons compris pourquoi il aime tant son métier.

« Je suis à la tête d'une exploitation de six-cents ruches réparties sur deux-cent-vingt-et-un ruchers. Ce métier procure beaucoup de joies et parfois des peines, mais c'est un très beau métier.

*Les intempéries ou sécheresses font parfois que les années sont moroses, mais n'enlèvent rien à ma passion. **2016 a été une très bonne année, la meilleure que nous ayons eu depuis 2009.** Personnellement, j'ai fait une bonne récolte et il en va de même pour l'ensemble de la profession. »*

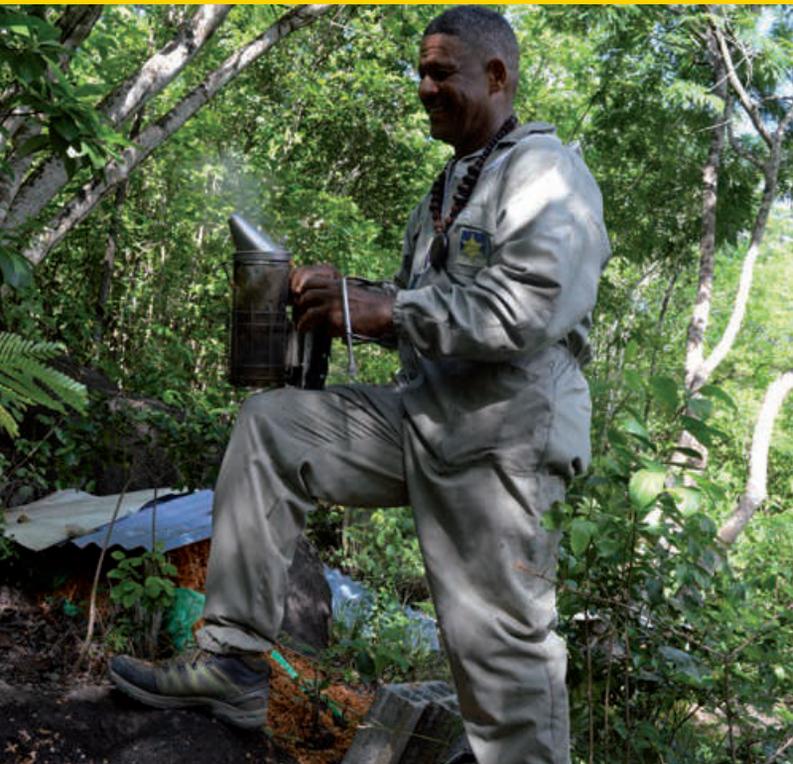
Jean-Pierre, homme de conviction et entreprenant, est Président de l'ADAMAR, Association pour le Développement de l'Apiculture Martiniquaise. **« Tout comme pour mon exploitation, j'ai beaucoup de projets pour la profession et pour mes collègues. Mon souhait est de faire rayonner l'apiculture en Martinique, de donner de la dimension, de la visibilité, de l'importance à l'apiculteur et aux abeilles, ... toute une ambition, ... tout un projet ! »**

Après avoir enfilé nos combinaisons protectrices, nous voilà sur les traces de Jean-Pierre en qui nous découvrons un excellent ambassadeur pour la profession. Tout en alimentant son enfumoir, il ne cesse de nous parler de son métier. *« Je le dis encore, l'apiculture est un très beau métier, passionnant qui nous fait bouger, qui nous fait changer, qui nous amène à nous adapter, à évoluer tous les jours. C'est une activité très enrichissante, à proximité de la nature. **On vit avec la nature et pour nous, en particulier en Martinique, toute notre production est liée à la flore sauvage car nous n'avons pas de grandes cultures, de grands champs qui nous permettent de cultiver des espèces pour la production du miel.** »*

Jean-Pierre nous explique que le miel produit est de qualité. La profession a entrepris, avec le Parc Naturel Régional de Martinique et le Pôle Agroalimentaire Régional de la Martinique, une démarche visant la création d'un signe de qualité. **« Nous travaillons dans cet objectif car sommes convaincus que nous avons quelque chose à démontrer, que nos miels sont de bonne qualité. »**

Jean-Pierre, tout en nous faisant découvrir quelques-unes de ses ruches, nous précise aussi qu'au-delà du miel, un travail important est réalisé au niveau de la diversification avec les produits de la ruche : pollen, gelée royale, propolis,

PORTRAIT



venin d'abeille et cire. **« J'ai beaucoup investi sur les différents produits de la ruche qui sont très demandés par les consommateurs, le pollen et la propolis particulièrement et j'encourage mes collègues à en faire autant. C'est très important. Nous n'avons pas de difficultés pour la commercialisation des produits apicoles. Nous souffrons au contraire de manque de production. »**

Concernant la couverture du marché, Jean-Pierre souhaite, en tant que Président de l'ADAMAR, influencer la production par une augmentation du nombre d'apiculteurs et du cheptel, en passant par l'amélioration génétique des abeilles.

« Pour une consommation de quatre cents tonnes de miel, nous ne produisons que cent à cent-vingt tonnes environ. L'obtention du signe de qualité vers lequel nous tendons va nous aider. L'apiculture se porte bien en Martinique. Nous avons des apiculteurs compétents, il y a un nombre de ruches conséquents par rapport à la taille du pays et notre association a des ambitions pour le développement de la production et l'évolution de la profession. »

Jean-Pierre qui est venu à l'apiculture par accident et c'est bien le cas de le dire puisque c'était après qu'il se soit fait piquer par une abeille, souhaite pour conclure l'entretien, faire un clin d'œil à Hanibal TENAIRD qui l'a initié et avec lequel il évolue depuis vingt-six ans. **« C'est un collègue frère. »**





Julien François-Haugrin

ELEVEUR VOLAILLE BIO - MOULIN À VENT - ROBERT
0696 31 55 45 - jpjh@live.fr

« Il se dit souvent que le bio est cher. Nous, les producteurs bio ne faisons ni plus de bénéfices, ni de plus de marges. Nous répercutons simplement les coûts de production. Les 30% de plus-value sont justifiés. »

« On perd le goût naturel des choses. Ce n'est pas normal et c'est alarmant ! Ce qui me dérange au plus haut point, c'est qu'au niveau alimentaire, les références gustatives de nos enfants soient les produits conventionnels surgelés. **Pour notre santé, il est important de revenir à des valeurs plus réelles au niveau gustatif. Je ne voudrais pas que nos enfants ne connaissent pas le goût de la volaille pas nécessairement bio, mais au moins fermière. Je m'affuble, dans ce sens, d'une petite étiquette de militant au niveau du bio.** »

Une âme militante. C'est ce que nous avons découvert chez Julien FRANCOIS-HAUGRIN, au cours de notre entretien.

Julien n'est pas issu du milieu agricole. Eleveur de volaille bio, depuis cinq ans, il nous explique avoir commencé avec la volaille fermière pour évaluer les possibilités en bio. Il s'est orienté progressivement vers le bio et considère être aujourd'hui à ses balbutiements.

« **Je suis depuis trois ans certifié Ecocert. J'estime être encore à mes balbutiements car il y a encore des choses à mettre en place.** Ce n'est pas facile. L'élevage bio est très pointu et il faut tous les jours réfléchir aux gestes que l'on fait. »

Julien évoque avec nous les différents problèmes auxquels il est confronté.

« **L'approvisionnement est la difficulté majeure que nous avons à surmonter. Nous sommes contraints par la certification. La volaille bio doit être nourrie bio du début à la fin et l'approvisionnement en Martinique est en pointillé.** Pour ne pas prendre le risque de perdre ma certification bio, je suis obligé d'acheminer mes aliments moi-même, avec les surcoûts que cela entraîne. Il me faut par ailleurs, pour pallier tout éventuel défaut d'approvisionnement, prévoir des sources d'alimentation autres. Les fruits locaux, fruits à pain, bananes peuvent être d'un grand secours. Je suis entrain de mettre en place, à ce propos, un carré de bananes bio. **Les contraintes au niveau de l'approvisionnement concernent aussi les poussins.** La certification nous contraint à avoir des poussins d'un jour. Ils arrivent par avion, avec un surcoût là aussi bien entendu et des dates de livraisons pas toujours respectées par les couvoirs de France. Ces retards sont parfois imputables aux compagnies aériennes.

L'abattage est également une difficulté. Nous n'avons que l'abattoir de Ducos et sommes assujettis aux jours d'abattage. On subit. Il faudrait à mon avis repenser aux petits abattoirs, comme avant.

Au niveau financier, les aides sont pratiquement inexistantes puisque nous rentrons dans une rubrique bien particulière. Nous appartenons à l'Europe et les installations préconisées ne sont pas très adaptées à notre île. Se calquer sur les superstructures continentales serait à mes yeux une aberration. Pour moi, l'intensif et le bio sont incompatibles. »

PORTRAIT



Julien que nous avons suivi sur son exploitation, auprès d'un de ses poulaillers, nous expose deux autres difficultés rencontrées.

« Je commercialise aussi des œufs et le problème qui se pose est qu'au niveau des petites entités comme la mienne, on ne peut commercialiser que deux-cent-cinquante pondeuses par exploitation. Aujourd'hui, cela ne me gêne pas trop compte tenu de mon rythme de commercialisation mais le seuil diminue d'année en année et il convient tout de même de tirer le signal d'alarme. Pour terminer, je voudrais pousser un cri de colère à l'endroit de nos responsables politiques. Ici, nous sommes dans un quartier, en pleine campagne et **mes voisins et moi sommes régulièrement victimes d'attaques de chiens errants.** Les ovins, caprins, poulets et autres animaux sont agressés et tués plusieurs fois par an. **Je perds systématiquement des dizaines de têtes de volailles tous les trimestres. Ce n'est pas concevable. Il ne s'agit pas de poulets d'agrément mais ma source de revenus.** Les attaques de

chiens errants sont un problème récurrent en Martinique et il serait grand temps que les instances locales le résolvent. »

Julien FRANCOIS-AUGRIN qui a produit du poulet fermier avant de passer au bio, estime qu'une tête de volaille bio revient quasiment 30% plus cher qu'un poulet fermier.

« Il se dit souvent que le bio est cher. Nous, les producteurs bio ne faisons ni plus de bénéfices, ni de plus de marges. Nous répercutons simplement les coûts de production. Les 30% de plus-value sont justifiés. »

En traversant l'exploitation, nous observons et photographions les coqs et poulets de Julien, en liberté, picorant ça et là. **« Ce sont des "tout terrain", des "4X4" comme je les ai baptisés. C'est de la rusticité de haut point, une gamme très résistante, adaptée à l'élevage bio. »**

Julien commercialise ses œufs et poulets de chair, en vente directe, du producteur au consommateur, à une clientèle fidélisée.



Commercialisation & consommation

PAROLE À ...

... UN ARTISAN ET UN APPRENTI BOUCHERS
... DES CLIENTS DE BOUCHERIE ET D'HYPERMARCHÉS



*Georges
Cambray*

ARTISAN BOUCHER & GÉRANT
Marché du bourg du Lamentin
0696 45 82 06
georges.cambray@orange.fr



*Jérémy
Gabin*

Apprenti boucher

« Je suis artisan boucher et gérant depuis vingt-sept ans de cette boucherie qui était tenue avant par mon père, Yves surnommé Fortuné. J'ai pris la relève de mon père qui est fier du travail que je réalise pour continuer à faire vivre cette boucherie. Ici, je ne vends que de la viande locale ; bœuf, porc, ovin, caprin, volaille. Je travaille avec les coopératives CODEM, SCACOM, COOPMAR et MADIVIAL ainsi qu'avec des petits éleveurs. Pour la viande bovine, je choisis mes bêtes sur le terrain et je privilégie la qualité. Ma clientèle se compose de jeunes, moins jeunes et aînés. Mes clients aiment la viande locale. Malgré quelques observations sur la tendreté de certaines viandes, ils restent attachés à leur artisan boucher. Ils achètent toutes les viandes mais surtout le bœuf et le porc qui sont un peu moins chers. En bœuf, ils demandent beaucoup ce que l'on appelle le "tout-venant", de la viande à roussir, des bas morceaux comme le bourguignon et le ragout. On trouve aussi chez moi pieds, peau saignée, queue, langue et abats rouge pour le pâté en pot et autres recettes. Il est important pour moi d'avoir une vitrine toujours bien garnie. »

« J'ai vingt-trois ans et cela fera bientôt un an que je suis en apprentissage ici, à la Boucherie Cambray. Avant cela, je me suis formé durant douze mois. Avec onze autres jeunes, nous avons eu l'occasion de partir à deux reprises, en Métropole en formation, avec Monsieur Henri BASSON, organisateur de ce déplacement, dans le cadre d'un Certificat qualitatif en boucherie. L'objectif était d'acquérir les techniques enseignées en France, les rapporter ici et les mettre au profit des martiniquais. Nous avons appris la découpe, le désossage, le parage et la présentation en vitrine. Titulaire d'un Bac Pro Commerce, je suis arrivé à la boucherie totalement par hasard et le métier me plaît bien. A part, parfois quelques reproches sur la tendreté de la viande, les clients sont satisfaits de ce qu'ils achètent ici et j'en suis heureux. »

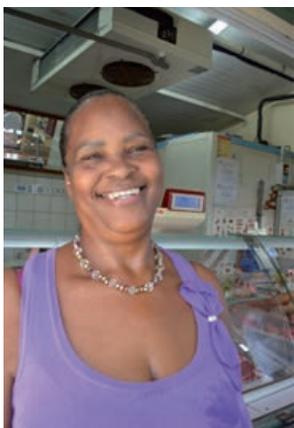


de la viande locale



Bertrand
(Edgard pour les amis)
Client artisan boucher

« Ca fait plus de cinquante ans que j'achète à cette boucherie. J'ai traité d'abord avec le père puis avec le fils qui a pris sa succession. Mon épouse Suzanne et moi avons toujours mangé de la viande locale. Nous sommes très attachés à la production et à la consommation des produits locaux. Nous sommes à la fois éleveur et client. C'est drôle mais nous sommes obligés de passer par le boucher pour manger nos propres bêtes. Chacun son métier. Je suis éleveur et lui boucher. Avec la législation, les choses ont beaucoup évolué. Je le regrette mais les choses sont ainsi. A la maison, nous avons aussi notre jardin créole, avec nos cultures maraîchères et vivrières. Nous savons ce que nous consommons et c'est important pour la santé. Nos bœufs sont nourris à l'herbe et notre viande, nous pouvons même la manger crue. »



Chantal
Cliente Artisan boucher

« Depuis vingt ans, je m'approvisionne ici. C'est mon unique boucher. Il est gentil avec ses clients. Il est sérieux et compréhensif. Lè ou ka pran fè, menm si ou pa ni lajan, i pa ka kitèw san mangé. Il est proche de ses clients et connaît leurs habitudes. Nous avons confiance en lui et en ce qu'il nous vend. On sait que c'est sorti de l'abattoir, que c'est contrôlé, que c'est de la viande fraîche. »

Chantal livre aux lectrices un secret. C'est pour dit-elle en éclatant de rire et avec un air coquin, redonner de la vigueur aux hommes qui en manqueraient. « C'est ma "Soupe quatre vitesses". Tu mets tes légumes à soupe, de la peau saignée, de la viande de bœuf, des abats et un pied de bœuf. Tu fais tout bien mijoter. Cela donne de l'énergie à ton homme. »



Nathanaël
Client Rayon boucherie
hypermarché

« Consommer la viande locale est pour moi synonyme de moments de convivialité en famille ou entre amis. J'aime cuisiner et c'est pour moi un vrai plaisir de partager des repas de qualité avec des personnes que j'apprécie. Pour mes grillades ou encore mes fricassées, ragouts ou soupes, je m'approvisionne ici, au rayon boucherie locale de l'hypermarché. J'y trouve en général ce dont j'ai besoin et j'ai confiance dans les produits proposés puisque je sais qu'il y a des contrôles rigoureux qui sont effectués. J'affectionne particulièrement les entrecôtes et c'est ce que je suis venu acheter pour des grillades sur feu de bois ce soir. »



Marie-Claude
Cliente Rayon boucherie
hypermarché

« J'ai toujours acheté et consommé de la viande locale, porc, volaille, agneau ou autre. Je préfère acheter et manger de la viande locale fraîche que du congelé. J'aime ces viandes qui sont de bonne qualité. Je les prépare en sauce ou en grillades et les enfants apprécient les saveurs. En ce moment, je cherche justement pour eux du cabri et je vais aussi prendre du foie, ce qui n'était pas prévu sur la liste. Les produits en rayon sont tellement bien présentés, qu'on se laisse tenter ! L'achat en grande surface est plus pratique pour moi mais il m'arrive aussi d'aller en boucherie. »

Séminaire de formation élevage

«Notre production de ruminants valorisée par nos ressources locales»

Le jeudi 2 juin 2016, la Chambre d'Agriculture a organisé à l'attention des éleveurs de ruminants, en réponse à certains constats faits par les techniciens sur le terrain, le séminaire de formation « Notre production de ruminants valorisée par nos ressources locales ».

Ce séminaire avait pour objectifs de mettre en avant les ressources et les bonnes pratiques qui favorisent la production en qualité et en quantité d'une part et de permettre d'autre part, à l'éleveur de ruminants de valoriser son environnement naturel.



Au cours de la journée, les communications faites par la Chambre d'Agriculture, l'INRA, le GDSM et les coopératives ont permis de :

- mieux cerner le profil de l'élevage de ruminants à la Martinique ;
- prendre conscience du potentiel des races locales et de la marge de progrès possible pour une production de qualité supérieure en quantité suffisante ;
- identifier les erreurs à ne pas commettre avec un ruminant et avoir les bons repères pour une straté-

- gie de production efficace ;
- valoriser le fourrage : alimentation première des ruminants ;
- connaître les alternatives naturelles à la lutte contre la tique créole ;
- s'approprier les éléments clés pour mieux s'adapter à son environnement et améliorer le revenu de l'exploitation ;
- comprendre les bonnes attitudes pour l'usage des sous-produits ;
- découvrir les pistes pour la valorisation des petits ruminants et la lutte concertée contre la pollution à la chlordécone.

Tous ces points ont pu enrichir les débats et il en sort des mots clés (observer, cultiver, sécuriser, choisir ...), des attitudes à adopter (prendre en compte avant tout la ressource disponible sur l'exploitation ...) et surtout des pistes pour mieux valoriser notre production de ruminants (l'approvisionnement en semence de fourrages, une valorisation financière, des groupes de progrès pour l'accompagnement des éleveurs volontaires, la nécessité de se regrouper pour certaines actions trop coûteuses).

Ce séminaire a rassemblé plus de cent-quarante acteurs du monde de l'élevage dont près de quatre-vingt éleveurs de ruminants. Tous sont repartis très satisfaits des exposés, des échanges et de l'organisation de cette journée.

Nous remercions les coopératives partenaires de l'action : CODEM, SCACOM, MADIVIAL et AMIV.



Des journées d'échanges

Pour améliorer les pratiques d'élevage

Faire le bon choix de techniques ou de conduites en fonction des contraintes environnementales, réglementaires et économiques relève d'un vrai défi pour les acteurs des filières animales. C'est la raison pour laquelle la Chambre d'Agriculture organise régulièrement des journées techniques d'information et de démonstration afin d'accompagner les éleveurs dans leur volonté de toujours améliorer leurs pratiques d'élevage.

Ces rencontres sont organisées sur les exploitations par les ingénieurs et techniciens de la Chambre avec la collaboration

des autres partenaires des filières de la production animale (coopératives, instituts techniques, organisations professionnelles, administrations)...

L'objectif est de partager des connaissances, des savoirs faire et astuces afin d'aider les éleveurs à répondre à leurs propres attentes et à celles de leurs partenaires et des citoyens.

Les thèmes abordés sont choisis en fonction des besoins des producteurs exprimés directement par eux ou constatés sur le terrain par les conseillers.

QUELQUES SUJETS DÉJÀ ABORDÉS OU EN PROGRAMMATION :

- Assurer la traçabilité des animaux sur l'exploitation par l'identification permanente selon les règles en vigueur.
- Respecter les règles sanitaires pour assurer la bonne santé des troupeaux.
- Fournir aux animaux une alimentation adaptée leurs besoins.
- Garantir la qualité de la production par une hygiène rigoureuse.
- Assurer le bien-être des animaux et la sécurité des personnes qui travaillent sur l'exploitation.
- Participer à la protection de l'environnement par une bonne gestion des effluents.
- Développer des systèmes d'exploitation performants.
- Gérer les périodes de sécheresse.

Ce type d'échanges constitue un excellent moyen de faire évoluer les pratiques d'élevages afin de répondre aux préoccupations environnementale, sociétale et économique.



En savoir plus



Pincipaux organismes intervenant en PRODUCTIONS ANIMALES

ORGANISMES	TYPE	ADRESSE	ACTIVITÉ	ADRESSE MAIL	TÉLÉPHONE	FAX
SEMAM (ex-Abattoir départemental)	Sté économie mixte	Place d'Armes 97232 LAMENTIN	Abattage animaux de boucherie	semam@wanadoo.fr	0596 51 14 33 0596 51 01 56	0596 57 10 16
ADAMAR	Association	C/O Jean-Pierre JORITE 13, rue des pruniers - Petite Anse 97217 ANSES D'ARLETS	Apiculture	jori.api@gmail.com	0596 51 48 45 0696 94 73 29	
AMIV	Interprofession	Imm. Chapelle Route du Stade 97232 LAMENTIN	Interprofession - Elevage	degras-amiv@wanadoo.fr	0596 51 00 22	0596 51 06 63
APVOFERM	Association	C/o Jacques-André CAMBRAY Croix-Rivail - 97232 LAMENTIN	Volaille	apvoferm@orange.fr	0696 30 74 56	0596 59 79 71
CODEM	Coopérative	ZI Place d'Armes 97232 LAMENTIN	Bovins	vwdirection@codem.pro	0596 30 02 02	0596 51.82.94
COOPMAR	Coopérative	ZI Place d'Armes 97232 LAMENTIN	Production Porcine	coopmar@orange.fr	0596 51 72 62	0596 51 20 28
GDS	Groupement	Pôle animalier de Carrère 97232 LAMENTIN	Défense sanitaire	gdsmaq@orange.fr	0596 64 24 90	0596 64 04 15
IKARE	Institut Karibéen & Amazonien Elevage	C/o AMIV - Imm. Chapelle Place d'Armes - 97232 LAMENTIN	Elevage	xavier.xande@ikare.asso.fr	0696 44 84 30 → contact 972 0690 59 15 71 → contact 971	
INRA	Institut Recherche	Petit Morne - BP 214 97232 LAMENTIN Cédex 2	Ovins caprins		0596 42 30 00	0596 42 31 00
MADIVIAL	Coopérative	Rue du Bois carré - 98, Impasse Canne verte - 97232 LAMENTIN	Porc - Volaille Lapin - Lait	secretariat@madivial-coop.com	0596 72 47 72	0596 73 82 63
SALIM (DAAF)	Administration	Marigot de Bellevue Rue des pionniers - BP 438 97262 FORT-DE-FRANCE Cédex	Contrôle sanitaire	salim.daaf972@agriculture.gouv.fr	0596 71 21 00	0596 73 90 40
SCACOM	Coopérative	Habitation Bonne Mère Rivière Pierre - 97224 DUCOS	Ovins caprins	scacom@sfrcaraibe.fr	0596 56 35 61	0596 77 05 29